



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afssaps

Question écrite n° 105758

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les propos tenus par deux éminents médecins et scientifiques dont l'un est député de la majorité et dont l'avis compte en matière médicale. Le professeur Bernard Debré, dans un rapport auto-commandé sur l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) après l'affaire du Mediator, dit de l'Afssaps : « c'est une structure qui dit tout », avec 1 000 employés, cinq directions scientifiques, trois commissions dont « l'une dit toujours oui, en acceptant une foule de médicament inutiles, et l'autre non, refusant presque toujours de suspendre ou de retirer les médicaments même plus dangereux qu'utiles ». Ces deux éminents professeurs vont jusqu'à écrire : « De nombreux membres ignorent presque tout du dossier sur lequel ils votent, et même de la pathologie en cause ». Devant ces graves accusations, et compte tenu du fait que l'un des professeurs est de la majorité, il lui demande si le Gouvernement partage cette opinion sur l'Afssaps.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105758

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3876

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)